

LE GROUPE SOCIALISTE COMMUNIQUE

Groupe Socialiste du Sénat

Projet de loi de finances rectificative pour 2011**Taxation des mutuelles
Nouveau coup porté aux assurés**

Nicole BRICQ, François MARC, Yves DAUDIGNY, Jean-Jacques MIRASSOU, Bariza KHIARI, René-Pierre SIGNE, Jean DESESSARD, regrettent au nom du Groupe socialiste, apparentés et rattachés du Sénat, que l'amendement de suppression de l'article 3 visant à porter de 3,5% à 7% le taux de la Taxe sur les conventions d'assurance (TSCA) sur les contrats d'assurance maladie dits « responsables et solidaires » **n'ait pas été adopté par la majorité sénatoriale.**

Le Groupe socialiste apparentés et rattachés du Sénat dénonce cette nouvelle augmentation d'impôt qui concernera 90% des contrats souscrits par les ménages auprès des mutuelles. Après une première hausse d'impôt intervenue en 2010, cette nouvelle charge pèsera pour **1,1 milliard d'euros supplémentaires** sur les souscripteurs. En comparaison **la contribution annoncée sur les plus riches (3% pour les revenus supérieurs à 500 000 euros) rapporterait la somme dérisoire de 200 millions d'euros.**

Il considère donc que c'est une **mesure d'une grande injustice sociale et un mauvais coup porté à l'accès aux soins de l'ensemble de la population** dans un contexte déjà alarmant de renoncements aux soins.